

République de Guinée
Travail - Justice- Solidarité
Ministère de l'Enseignement Technique
et de la Formation Professionnelle

**CONFERENCE ANNUELLE PREPARATOIRE DE LA
RENTREE SCOLAIRE 2005/2006 DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

RAPPORT SYNTHÈSE



N'Zérékoré, 20-22 septembre 2005

RAPPORT SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE PRÉPARATOIRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2005/2006 DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La conférence annuelle préparatoire de la rentrée scolaire 2005/2006 de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle s'est tenue dans les locaux du CFP de N'Zérékoré les 20, 21 et 22 septembre 2005. La conférence a regroupé 52 participants sur 60 invités, en provenance des institutions d'enseignement technique et professionnel publiques du pays, d'institutions privées de formation professionnelle, des Directions Nationales et Générales, des services d'appui du Département de l'ET-FP, des Inspections Régionales de l'Éducation de N'Zérékoré, Kindia, Faranah, Boké, Mamou, des partenaires au développement et les partenaires sociaux. La liste des participants est jointe en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par son Excellence Charles Zogbélemou, Ministre du contrôle économique et financier, entouré de plusieurs personnalités dont entre autres:

- Son Excellence Ibrahima Soumah, Ministre de l'ET-FP.
- Le Lieutenant colonel Lamine Bangoura, Gouverneur de la Région administrative de N'Zérékoré
- Le Lieutenant colonel Fodé Camara, commandant de la zone militaire de N'Zérékoré
- L'honorable Pé Noramou, Député à l'Assemblée Nationale
- Monsieur Bernard Mara, Secrétaire Général chargé des collectivités décentralisées, représentant Monsieur le préfet de N'Zérékoré
- Monsieur Cécé Loua, Maire de la commune urbaine de N'Zérékoré
- Madame Michelle Carvalho, Assistante technique près l'IRE/N'Zérékoré, représentant le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC),

- Monsieur Denis Rivard, Directeur du Projet « AMORÉ », représentant l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI)

Cette cérémonie a été marquée par trois allocutions: le discours de bienvenue de Monsieur le Gouverneur de la Région Administrative de N'Zérékoré, le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre du contrôle économique et financier, Président d'honneur de la Conférence, Chef de la Délégation Gouvernementale et le discours d'orientation de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Les textes de ces discours sont annexés à ce rapport.

La cérémonie d'ouverture a aussi été marquée par l'animation du Célèbre « Nimba Jazz » de N'Zérékoré et des troupes folkloriques.

Durant la conférence, dix (10) communications ont été présentées sur les thèmes ci-après:

1. le plan d'action du MET-FP
2. les nouvelles technologies et le logiciel d'immatriculation des élèves « GESIMEL »
3. le bilan de l'implantation du génie informatique à l'ENAM, l'ENPT et au CFP de Labé
4. l'ENPETP et son rôle dans la supervision pédagogique
5. les problèmes de gestion et approches de solutions dans les ENI, à l'ÉNEPS et au CEED
6. les problèmes de gestion et les approches de solutions dans les institutions de formation du primaire (ENAE, ENATEF)
7. les problèmes de gestion et approches de solutions dans les institutions de formation du secondaire (ÉNAM, CFP)
8. les problèmes de gestion et approches de solution dans les institutions de formation du tertiaire (ENSAC, ENPT, CENFOTH)
9. les problèmes de gestion et approches de solution dans les écoles de santé
10. les problèmes de gestion et approches de solution dans les écoles privées

11. le projet « AMORE »

12. l'intervention de Madame Michelle Carvalho

Toutes les communications faites par les Cadres du Département sont sur support multimédia et seront versées au dossier de la conférence. Des supports électroniques des communications et résolutions de la conférence seront disponibles sur le site Web du MET-FP (www.metfp.gov.gn) et (www.afribone.net.gn/metfp) et sur celui du PEPT(www.pept.net.gn)

Le Ministre entouré de son cabinet a eu un entretien avec les IRE et DPE présents à l'atelier. A cette occasion, l'accent a été mis sur la nécessaire collaboration entre les divers paliers du système éducatif dans l'esprit de la logique systémique actuellement cultivée et entretenue par les trois ministres en charge du système. Les problèmes liés à la prise en charge des cohortes des ÉNI ont été discutés et le Ministre a donné des instructions relatives d'une part, à la budgétisation à temps de leur salaire et d'autre part, à la précision des besoins chiffrés en maîtres par région administrative.

Une visite de terrain a conduit le ministre du contrôle économique et financier, le ministre de l'enseignement technique, le Gouverneur de la région administrative de N'Zérékoré et leurs suites à l'université de N'Zérékoré, à l'ESSC, au chantier de la grande mosquée et à celui de l'ÉNI de N'Zérékoré.

Une visite de courtoisie a été rendue aux sages et autorités religieuses de N'Zérékoré.

Les différentes communications ont fait l'objet de débats et d'échanges fructueux, à l'issue desquels les recommandations suivantes ont été formulées :

I. De l'accès et du maintien des élèves dans les CFP

La conférence a relevé un manque d'engouement envers les CFP malgré les investissements importants réalisés dans ce secteur en matière d'infrastructures, d'équipements et de formation des personnels. Ce qui se traduit par une faible fréquentation dans certaines options, principalement la menuiserie, la maçonnerie, la chaudronnerie.

Pour inverser cette tendance, la conférence recommande :

1. L'intensification du marketing social en faveur de la revalorisation de l'ET-FP en général et de la promotion des programmes d'enseignement en particulier. À cet effet, une des conditions critiques est la mise à disposition des directions des CFP de ressources appropriées et suffisantes.
2. la responsabilisation des directions des CFP dans le recrutement tout en veillant au respect des normes et critères de qualité. À cet égard, elles sont imputables de l'opérationnalisation des mécanismes régionaux de concertation en vue de l'identification de nouvelles filières porteuses que semble privilégier la demande sociale en rapport avec les besoins spécifiques régionaux.
3. l'accélération du processus d'implantation des nouveaux programmes. Ce qui requiert : (i) la poursuite de la formation des directions des CFP concernés par l'implantation de ces nouveaux programmes, à la gestion de deux régimes pédagogiques différents; (ii) l'accélération du processus d'acquisition des équipements adaptés à l'enseignement de ces nouveaux programmes : (iii) la réparation dans les meilleurs délais des équipements existants dont les devis sont déjà disponibles au SNIEM et à la direction du projet « AMORÉ »; (iv) le redéploiement de façon équitable, du personnel formé à l'enseignement des nouveaux programmes;

4. la dotation régulière des CFP en matière d'œuvre, et autres intrants pédagogiques
5. la poursuite des réflexions pour l'élargissement de la vocation des CFP à la préparation technologique des élèves du secondaire général, admis au BEPC et désireux d'embrasser une formation scientifique et technique, avec l'appui des Chefs de Département du MEPU-EC et du MET-FP.

II. Des inscriptions non autorisées dans les écoles de santé

Les écoles de santé se caractérisent par une explosion démographique sans précédent en raison du non respect du numerus clausus (capacité d'accueil et le plan national de formation).

La conséquence d'une telle situation est la difficulté de placement des élèves en stage, d'où une mauvaise qualité de la formation pratique. A cet égard, la conférence recommande :

1. Le respect scrupuleux par les directions des écoles de santé, des résultats des concours de recrutement. La conférence réitère que tout directeur contrevenant s'expose à des sanctions disciplinaires.
2. le contrôle des institutions et le renvoi des élèves frauduleusement inscrits au plus tard à la fin du premier trimestre de chaque année scolaire par les inspections régionales de l'éducation, les directions nationales et le service Audit et Évaluation Pédagogique.

Cette recommandation reste valable pour toutes les institutions d'enseignement technique et professionnel.

III. De l'insertion socioprofessionnelle des diplômés

La conférence encourage la poursuite des projets professionnels initiés dans certains établissements et souhaite un effet d'entraînement au niveau des autres. Compte tenu de l'importance de

l'insertion socioprofessionnelle dans la valorisation et la fréquentation des IET-FP, la conférence recommande :

1. La dynamisation du partenariat avec le milieu professionnel pour une action synergique en faveur de l'insertion des diplômés et des conditions de création d'un fonds national d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des diplômés « FONAID »
2. La dynamisation et le suivi des associations des sortants des IET-FP à travers des facilités dans l'utilisation des équipements des institutions et éventuellement l'obtention et l'implication des écoles et de ces Associations dans la réalisation des petits marchés
3. L'introduction progressive de l'enseignement du module sur l'entrepreneurship dans les différentes institutions de formation.
4. l'introduction progressive de l'anglais commercial dans les écoles professionnelles

IV. Du Génie informatique, des nouvelles technologies et la gestion informatique des immatriculations

La conférence encourage la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication. À cet effet, elle se félicite des résultats encourageants déjà enregistrés dont entre autres, le développement d'un site web dédié et la publication des résultats des examens de sortie session 2005 sur internet.

La conférence recommande la poursuite du développement du diplôme électronique et des logiciels de gestion et d'immatriculation des élèves et du personnel. Toutefois, en perspective de l'implantation du système informatisé de gestion de l'enseignement technique et professionnel (SIGETP) par « AMORE », une harmonisation est requise.

S'agissant du Génie informatique, la conférence recommande :

1. la prise en charge des professeurs vacataires;
2. la mise à disposition des équipements, matériels didactiques et outillage;
3. la mise à disposition d'un groupe électrogène de 10 KVA à l'école Nationale des postes et télécommunications et au CFP de Labé
4. l'homologation des plans d'études et contenus des programmes de formation;

V. Des problèmes de gestion de la formation dans les ÉNAE et à l'ÉNATEF

Les ÉNAE font face à un certain nombre de contraintes dont : (i) manque de domaines agricoles ; (ii) relations avec le monde socioprofessionnel. A ce titre, la conférence recommande :

1. la recherche auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Eaux et Forêts, des domaines agricoles pour l'ÉNAE de Bordo Kankan.
2. la dotation des ENAE en intrants agricoles en vue d'une production conséquente de deux ans dans la perspective de leur auto suffisance alimentaire.
3. La stimulation et l'accroissement des prestations de service des ENAE à travers les formations continues dispensées à divers publics et la rentabilisation des moyens mis à leur disposition
4. la redynamisation des stratégies de formation/production visant l'autosuffisance alimentaire en produits agricoles et de fermes.

VI. Du partenariat

Le partenariat recouvre plusieurs dimensions qu'il convient d'exploiter à bon escient. À cet égard, la conférence salue la mise en place du comité d'établissement à l'ÉNAM et du conseil d'établissement à l'ENPETH. Elle invite les autres institutions à en faire autant. Les directions nationales sont responsables chacune en

ce qui la concerne, de l'application correcte et du suivi de cette recommandation.

La conférence encourage l'établissement de conventions ou d'accords cadres avec le milieu socioprofessionnel environnant et/ou les institutions de même type à l'extérieur

VII. De la formation initiale des maîtres dans les ENI et à l'ÉNEPS

En raison des enjeux de la formation des maîtres qui constitue le principal levier dans un contexte de scolarisation universelle, la conférence recommande :

1. la mise en place dans les ENI, d'un processus de suivi et de formation continue des élèves maîtres des différentes cohortes selon les besoins identifiés.
2. La poursuite des efforts de moralisation du recrutement dans les ENI en mettant plus de rigueur dans le contrôle des diplômes présentés par les candidats et le sérieux à observer dans le déroulement des épreuves écrites et orales.
3. la poursuite de l'instauration de la formation académique de trois mois à l'issue de laquelle une sélection rigoureuse conduira à l'élimination des candidats inaptes.
4. le redéploiement des formateurs des ENI (PEN/CPMF) en vue d'une utilisation rationnelle des ressources disponibles.
5. l'affectation et la prise en charge à temps des élèves maîtres en formation pratique en vue du respect du modèle de formation.
6. le respect par les structures déconcentrées de l'éducation, des critères de sélection des écoles associées, ainsi que leur implication dynamique et effective dans l'encadrement des élèves-maîtres en formation pratique.
7. la recherche d'un site approprié pour l'ÉNEPS

VIII. Des problèmes de gestion de la formation dans les écoles du tertiaire (ENSAC, ENPT, CENFOTH)

La conférence constate avec satisfaction le démarrage des travaux de construction de certaines infrastructures du CENFOTH et la rénovation de deux salles de classe à l'ÉNPT par le projet « AMORE ». Ces efforts méritent d'être poursuivis. En conséquence la conférence recommande :

1. La Recherche de financement pour la construction d'un hôtel d'application pour le CENFOTH et la rénovation des infrastructures en préfabriqué de l'ÉNPT
2. La validation de l'admission définitive dans les métiers de l'hôtellerie/tourisme et de secrétariat par des tests d'aptitude.
3. La mise en œuvre des enseignements modulaires avec les moyens appropriés
4. La mise en œuvre d'un programme de formation et de perfectionnement des agents des services administratifs et financiers en Comptabilité Gestion et en langue anglaise.

IX. De la promotion de l'enseignement technique et professionnel privé

La Conférence se félicite des efforts consentis par le Gouvernement en direction des écoles privées, et tenant compte de la contribution du secteur privé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la conférence recommande

1. l'application du Décret N° 97/201/PRG/SGG du 17 Septembre 1997 relatif à la subvention des Écoles Privées en République de Guinée. A cet égard, l'ouverture d'une ligne « appui à l'enseignement technique et professionnel privé » dans le budget du Département serait salubre dans les prochains exercices budgétaires.

2. la révision et l'harmonisation des programmes de formation pour les filières/options identiques entre le public et le privé d'une part, et, entre les écoles privées d'autre part.

La conférence salue l'érection du service d'appui à l'enseignement privé en direction nationale et recommande un appui pour le renforcement des capacités institutionnelles de cette nouvelle direction.

X. De la rentrée scolaire 2005/2006

La conférence constate avec satisfaction l'existence d'infrastructures et d'équipements permettant d'assurer une bonne rentrée scolaire dans la plupart des établissements du réseau.

La conférence réitère:

1. La répartition rationnelle des personnels entre les IET-FP en tenant compte des besoins réels et des disponibilités actuelles. Les Écoles sont invitées à déposer sans délai aux Directions Nationales et à la Division des Ressources Humaines la situation exacte de leur personnel.
2. La prise de dispositions par les Écoles pour la mise en bon état de fonctionnement des infrastructures et équipements.
3. La poursuite des efforts de construction de l'ESSC de Kankan.
4. Le respect de la hiérarchie, des périodiques et la fiabilité des informations statistiques par les Chefs d'Établissements et les responsables à tous les niveaux.
5. Le renforcement de la supervision des IET-FP par les IRE, les Directions Nationales et le Service Audit et Évaluation Pédagogique.
6. La conférence encourage les Chefs d'Établissements à développer des initiatives pour la maintenance de leurs infrastructures et équipements.
7. La conférence recommande à la DAAF de poursuivre les démarches auprès du Ministère des Finances en vue de la mise à disposition à temps des délégations de crédit destinées aux IET-FP.

La conférence félicite les directions du CFP et de l'ESSC de N'Zérékoré pour la maintenance de qualité de leurs infrastructures

La conférence salue la participation significative des IRE et les invite à accompagner la mise en œuvre des présentes recommandations.

Les participants saluent la tenue de cette conférence à N'Zérékoré capitale de la Guinée forestière. Ils souhaitent que les recommandations issues de leurs assises trouvent un écho favorable pour leur application diligente dans l'intérêt du système éducatif en général.

La prochaine conférence fera le point de l'application effective des différentes recommandations

La conférence exprime toute sa gratitude aux initiateurs, à l'ensemble des participants, aux partenaires techniques et financiers de l'ET-FP pour leur assistance matérielle et financière, au Gouvernement du Général Président Lansana CONTE qui ne ménage aucun effort pour la réussite de la Réforme du système d'enseignement technique et de formation professionnelle, gage certain de la réduction de la pauvreté dans notre pays.

Fait à N'Zérékoré, le 22 septembre 2005

La conférence